

Marché à procédure adaptée n° 22-02
MAINTENANCE ET LOCATION PARC PHOTOCOPIEURS

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Nieuil-sur-Mer – Rue de Beauregard –17137 NIEUL-SUR-MER
Correspondant : Marie-Noëlle MATEO – Affaires Générales – directionag@nieul-sur-mer.fr - 05.46.37.72.82
Profil acheteur : marchessecurises.com

B – Objet de la consultation

La consultation porte sur la fourniture, la location et la maintenance de photocopieurs/imprimantes en réseau sur les sites communaux (écoles, mairie, services extérieurs...).

Le marché couvre :

- ♦ La fourniture, l'installation et la mise en réseau des systèmes d'impression et des photocopieurs,
- ♦ La location des appareils
- ♦ La maintenance, la fourniture des consommables nécessaires y compris la mise à jour des matériels, le toner et les agrafes (à l'exclusion du papier)
- ♦ La formation du personnel habilités à utiliser les appareils
- ♦ La fourniture de la documentation commerciale et technique, en langue française, relative aux appareils
- ♦ La reprise des matériels sans surcout en fin de contrat

Marché de fournitures et services

Type de procédure : Procédure adaptée

Technique d'achat : unique, non allotie

C – Modalités d'attribution

L'analyse des offres a été effectuée en fonction des critères suivants :

1. **Prix de la location : 35%**
2. **Performance du matériel : 25%**
3. **Délai d'intervention en cas de panne : 15%**
4. **Prix de la maintenance à la copie N/B : 10%**
5. **Prix de la maintenance à la copie couleur : 10%**
6. **Nombre d'appareils reconditionnés : 5%**

D – Titulaires

Le candidat ayant présenté la meilleure offre au regard des critères ci-avant énoncés est :

- **KOESIO AQUITAINE – Agence de Périgny – 20 rue Joliot curie – 17180 PERIGNY**
 - Marché pour une durée de trois ans renouvelable tacitement une seule fois, sauf à dénonciation de l'une des deux parties
 - Marché débutant le 1er septembre 2022
 - Equipement de 14 photocopieurs neufs selon le détail transmis lors de la consultation
 - Prix de la location annuel pour l'ensemble du parc fixé à 5200.01 €HT
 - Prix du coût copie NB fixé à 0.0025 € HT sans forfait de copies initial
 - Prix du coût copie Couleurs fixé à 0.0250 € HT sans forfait de copies initial
 - Aucun coût supplémentaire (scans, formation...)
 - Livraison sur site y compris étage, Mise en place, paramétrage et formation inclus
 - Décision municipale n° D22-06 du 22 août 2022

L'intégralité des pièces du marché sont consultables auprès de la Direction des Affaires Générales.